

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile contribue à favoriser le choix de la personne âgée à rester le plus longtemps possible dans son logement.

Ce dispositif s'adresse aux personnes :

- > Agées de 60 ans et plus
- > Malades et / ou dépendantes.

Qui nécessitent des soins d'hygiène et de confort.

Les soins sont réalisés sur prescription médicale et sont pris en charge à 100% par tous les régimes d'assurance maladie.

Les démarches administratives sont réalisées par le service.

Le service de soins infirmiers à domicile intervient sur les communes de Lescar, Lons, Arbus, Artiguelouve, Aussevielle, Beyrie-en-Béarn, Bougarber, Caubios Loos, Denguin, Momas, Poey-de-Lescar, Siros, Sauvagnon et Uzein.



Hôtel de ville

Allée du
Bois
d'Ariste
64230
Lescar
05 59 81
57 00

HORAIRES

:
Lundi au
Vendredi
de 8h30 à
12h et de
13h30 à
17h